

Communiqué de  
presse  
du gérant statutaire

Dividende  
optionnel

INFORMATION RÉGLEMENTÉE  
EMBARGO JUSQU'AU 26/05/2020 – 18H00

## Dividende optionnel - début de la période d'option et publication du mémorandum d'information

Le mémorandum d'information relatif au dividende optionnel vient d'être publié sur le site Internet de Montea. Durant la période d'option (du 27 mai 2020 au 10 juin 2020), les actionnaires peuvent décider d'apporter tout ou partie de leurs droits à dividende dans le capital de Montea en échange de nouvelles actions.

Le 18 mai 2020, le gérant statutaire de Montea SCA (**Montea**) a décidé, dans le cadre du capital autorisé, sous condition suspensive de la décision de l'assemblée générale annuelle de Montea du 19 mai 2020 de distribuer le dividende brut, d'offrir aux actionnaires de Montea, en guise de dividende optionnel, la possibilité d'apporter leur créance née de la distribution du dividende dans le capital de la Société. Le 19 mai 2020, l'assemblée générale de Montea a approuvé le dividende brut.

Tous les actionnaires disposent donc de la faculté d'apporter leur créance née de la distribution du dividende dans le capital de Montea. Cet apport passera par l'émission de nouvelles actions (parallèlement à la possibilité de percevoir le dividende en cash ou d'opter pour une combinaison des deux formules). Les nouvelles actions participeront au résultat à partir du 1er janvier 2020 (coupon n° 23 attaché). Le dividende brut de € 2,54 par action est représenté par le coupon n° 22 (détaché le 22 mai 2020) auquel 15.767.245<sup>1</sup> actions donnent droit.

Il est possible de souscrire une nouvelle action par apport de 42 coupons n° 22 (chaque coupon à hauteur du dividende net par coupon de € 1,778) qui représentent des actions de la même forme. Cela revient globalement à un prix d'émission de € 74,676 par nouvelle action (soit 42 coupons n° 22 x € 1,778).

Le prix d'émission des nouvelles actions s'élève à € 74,676 par action, soit une ristourne de 4,70% sur le cours de clôture moyen ajusté (étant après déduction du dividende brut de € 2,54 pour l'exercice 2019) de Montea pendant les 30 jours calendrier précédent le 15 mai 2020 (y compris). Sur la base du cours de clôture ajusté (étant après déduction du dividende brut de € 2,54 pour l'exercice 2019) du 18 mai 2020, la ristourne se monte à 8,22%.

D'autres informations concernant les modalités du dividende optionnel figurent dans le mémorandum d'information, accessible sur [www.montea.com](http://www.montea.com). Les actionnaires sont priés de prendre connaissance de ce mémorandum d'information. Toute décision d'acquérir de nouvelles actions dans le cadre du dividende optionnel doit s'appuyer sur les informations du mémorandum.

---

### À PROPOS DE MONTEA « SPACE FOR GROWTH »

Montea Comm. VA est une société immobilière réglementée publique de droit belge (SIRP – SIIC), spécialisée dans les ensembles logistiques situés en Belgique, aux Pays-Bas et en France. L'entreprise est un acteur de référence sur ce marché. Montea offre à ses clients l'espace – au sens propre – dont ils ont besoin pour croître, sous la forme de solutions immobilières souples et innovantes. La société crée ainsi de la valeur à l'intention de ses actionnaires. Au 31/03/2020, le patrimoine immobilier représente une superficie totale de 1.337.872 m<sup>2</sup>, répartie sur 69 sites. Montea Comm. VA est cotée depuis fin 2006 sur Euronext Brussels (MONT) et Paris (MONTP). Montea a obtenu l'EPRA BPR Gold Award le 11/12/2019.

#### CONTACT PRESSE

Jo De Wolf | +32 53 82 62 62 | [jo.dewolf@montea.com](mailto:jo.dewolf@montea.com)

#### POUR EN SAVOIR PLUS

[www.montea.com](http://www.montea.com)

---

<sup>1</sup> Au total, 15.767.245 actions de Montea participent au résultat de l'exercice 2019. Bien qu'il existe un total de 15.782.594 actions Montea au 31 décembre 2019, les droits à dividende liés aux 15.349 actions propres que la Société détient elle-même à la date de ce rapport sont suspendus conformément à l'article 7:217, §3 CSA.